

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le Cerema signent une convention de partenariat en faveur de l'appui en ingénierie aux territoires

Paris, le 7 juin 2019

A l'occasion du Printemps des Territoires, la Banque des Territoires et le Cerema ont signé une convention de partenariat pour la période 2019-2023. Cette convention permettra de développer des outils d'intervention communs pour soutenir les projets de tous les territoires

La Banque des Territoires et le Cerema, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, s'engagent à agir ensemble sur différentes thématiques d'intérêt commun dont l'accompagnement des programmes territorialisés de l'Etat, la mobilité et les transports, la gestion de l'eau, l'efficacité énergétique des bâtiments publics, les énergies nouvelles renouvelables, l'économie circulaire, la biodiversité, les services numériques, la gestion intégrée du littoral.

Le Cerema, centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, et la Banque des Territoires, apporteur de solutions globales (financement, investissement, services financiers, ingénierie amont, opérateur), mettent en commun leurs savoir-faire et leurs compétences complémentaires pour faciliter l'émergence et la réalisation de projets dans tous les territoires.

La collaboration des deux partenaires portera, par exemple, sur l'appui en ingénierie territoriale des collectivités, la formation et la qualification des acteurs, la capitalisation et la diffusion de connaissances, le partage de ressources documentaires.

Cette convention définit le cadre général du partenariat. Elle sera déclinée dans des conventions spécifiques d'application précisant les conditions de mise en œuvre des actions ou programmes d'intérêt commun qui pose le cadre de collaborations à venir.

La Banque des Territoires et le Cerema participent déjà conjointement à plusieurs programmes nationaux territorialisés : le programme Cœur de Ville ou l'initiative France Mobilité aux côtés de l'ADEME. La création de l'Agence nationale de cohésion des territoires dans les prochains mois renforcera cette coopération avec la mise en place de conventions entre l'Etat, l'ANCT et différents opérateurs dont la Banque des Territoires et le Cerema.

La convention de partenariat a été signée ce jour par Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, et Pascal Berteaud, directeur général du Cerema.

À propos du Cerema

Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Il est placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets.

cerema.fr :  @CeremaCom

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

A défaut : Isaline Ollivier – isaline.ollivier@caissedesdepots.fr – 01 58 50 23 07

Cerema : Géraldine Squenel- Directrice déléguée Relations publiques et relations presse - 06 12 73 55 56 / geraldine.squenel@cerema.fr